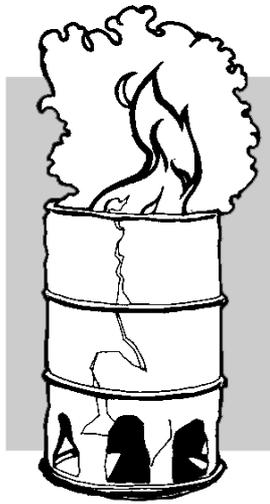


Chapitre 6

Élimination sans risques des déchets



- Jeter les déchets liquides et les excréta des malades dans des toilettes prévues à cet effet.
- Utiliser un incinérateur pour brûler les déchets contaminés.
- Utiliser une fosse pour brûler les déchets contaminés.
- Maintenir un niveau de sécurité sur le site d'élimination des déchets.



Chapitre 6

Un contact direct, non protégé au cours du traitement de déchets infectieux peut entraîner la transmission accidentelle d'une FHV. Pour cette raison, tous les déchets contaminés provenant de malades atteints de FHV doivent être éliminés de façon correcte. Tout le matériel à usage unique doit être détruit pour ne pas être réutilisé. L'incinération doit avoir lieu au moins une fois par jour.

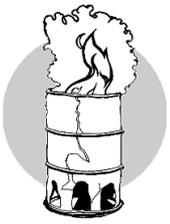
6.1 Que faut-il détruire ?

Quand on suspecte une FHV, il faut désinfecter et détruire :

- Le sang et les autres liquides corporels infectieux tels que l'urine, les selles et les vomissures
- Les aiguilles et les seringues à usage unique ainsi que les vêtements à usage unique ou non réutilisables
- Les compresses et les pansements
- Les gants à usage unique
- Le petit matériel de laboratoire et les échantillons biologiques
- Les produits désinfectants périmés.

Les méthodes d'élimination des déchets : Les déchets liquides, y compris les déjections des malades, devront être jetés dans des toilettes ou latrines réservées aux cas de FHV. L'incinération est la méthode de choix pour l'élimination des autres déchets contaminés lors de FHV. Un système d'élimination exempt de risques et peu onéreux consiste en un incinérateur ou une fosse à brûler.

- Des latrines ou toilettes, attenantes à la chambre où le malade est isolé, devront servir à recevoir le contenu préalablement désinfecté du bassin. Elles devront être isolées et leur accès limité aux membres du personnel formés à travailler dans la zone d'isolement des FHV. Le paragraphe 3.5 décrit comment isoler la zone des malades.



- Les incinérateurs sont des réceptacles (par exemple des fûts de 220 litres) percés de trous permettant une ventilation en faisant circuler l'air. Ceci permet au feu d'atteindre des températures suffisamment hautes pour détruire complètement tout matériel biologique. Utiliser un produit inflammable comme le pétrole ou le gazole pour activer le processus et maintenir de hautes températures.

L'incinération est recommandée pour :

- Les aiguilles et les seringues
 - Les compresses et les pansements sales
 - Les vêtements à usage unique
 - Les déchets de laboratoire.
- Quand il n'est pas possible d'avoir un incinérateur, brûler les déchets dans une fosse. Utiliser du pétrole ou du gazole pour accélérer le feu et s'assurer que tous les déchets sont complètement détruits.

Utiliser la fosse pour :

- Désinfecter les liquides corporels comme l'urine, les selles et les vomissures lorsqu'on ne dispose pas de toilettes isolées à cet usage
- Éliminer les produits désinfectants usagés. S'il n'est pas possible de les jeter dans des toilettes, les brûler en même temps que des déchets inflammables comme des masques ou des blouses à usage unique. Cela permet d'obtenir une température du feu suffisante pour que les liquides soient portés à ébullition.

Note : Tous les membres du personnel préposés à la manutention du matériel infectieux devront connaître et observer les mesures de contrôle de l'infection en cas de FHV. Insister auprès de tous les membres du personnel de l'établissement sur l'importance d'une manutention correcte des déchets infectieux.

6.2. Désigner une personne qui supervisera l'élimination sans risques des déchets

Désigner une personne responsable qui :

- Supervisera tous les procédés d'élimination sans risques des déchets, y compris la préparation de l'incinérateur et de la fosse
- Assurera la formation et la surveillance des personnes chargées de l'élimination sans risques des déchets
- Programmera la collecte et l'incinération des déchets
- Surveillera la collecte et l'incinération pour être sûr qu'elles soient réalisées avec un maximum de sécurité.

6.3. Former et superviser le personnel chargé du traitement des déchets

Les membres du personnel chargé du traitement des déchets devront comprendre la nécessité d'un traitement correct des ordures, porter des vêtements protecteurs et bien connaître la façon de traiter les déchets avec le maximum de sécurité.

Après avoir sélectionné le personnel chargé du nettoyage :

1. Exposer le risque de transmission des FHV. Expliquer que les personnes chargées de l'élimination sans risques des déchets devront porter des vêtements protecteurs, comprenant un tablier en plastique et au moins deux paires de gants dont une paire externe de gants épais.
2. Décrire les procédés de destruction des déchets que les personnes chargées du nettoyage emploieront :
 - Transporter les poubelles contenant les déchets infectieux de la zone d'isolement et de nettoyage sur le site d'élimination des déchets. Jeter les ordures dans l'incinérateur ou dans la fosse.
 - Verser du gazole sur les ordures mises dans l'incinérateur ou dans la fosse. Allumer le feu.



- Surveiller la combustion avec soin :
 - Remuer les ordures fréquemment pour être sûr qu'elles soient entièrement brûlées.
 - S'il reste des ordures, répéter le procédé.
 - Quand la combustion est finie, enlever les cendres de l'incinérateur et les enterrer dans une fosse.
 - Quand la fosse est presque pleine, la recouvrir de terre. Les déchets ne doivent pas affleurer à la surface. Il faudra environ 50 cm de terre pour fermer la fosse.
 - Creuser une nouvelle fosse quand celle-ci est pleine.
3. Montrer aux personnes chargées du nettoyage comment :
- Porter les vêtements protecteurs avec une première paire de gants fins et par dessus des gants épais ou gants de ménage.
 - Ramasser et transporter les seaux contenant les déchets infectieux de la zone d'isolement au site de traitement des ordures.
 - Ramasser et jeter les déchets liquides dans des toilettes ou latrines spécialement prévues à cet effet. S'il n'y a pas de toilettes ou latrines à cet usage, brûler les déchets liquides dans la fosse.
 - Mettre les déchets infectieux dans l'incinérateur ou dans la fosse pour y être brûlés.
 - Asperger les déchets avec du pétrole ou du gazole et les brûler.
 - Surveiller la combustion du début à la fin pour s'assurer que tout a bien brûlé avant de laisser le feu s'éteindre.

6.4 Choisir un site pour brûler les déchets contaminés

Choisir l'endroit sur le terrain de l'établissement, à l'écart d'une zone de passage. Pour maintenir la sécurité et empêcher l'accès aux personnes non autorisées, le site ne devra pas être exposé à la vue de tous ou situé dans un endroit où il attirera la foule. Les cendres ne sont pas infectieuses et pourront être jetées et enterrées dans la fosse.

6.5 Utiliser un incinérateur pour brûler les déchets contaminés

S'il est possible de se procurer un incinérateur, il faudra l'installer pour y brûler les déchets contaminés lors de FHV. Utiliser du pétrole ou du gazole pour aider la combustion et être sûr que les déchets sont complètement détruits.

S'il n'est pas possible de se procurer un incinérateur, en fabriquer un à partir d'un fût métallique d'huile ou de fuel de 220 litres.

1. Assembler le matériel suivant :

- Un fût métallique de 220 litres
- Une pince coupante ou autre instrument pointu (un poinçon par exemple) pour découper le métal
- Un marteau
- Du fil de fer de 0,5 ou 0,1 mm de diamètre
- Le couvercle du fût découpé ou du grillage maillé d'environ 1 cm
- Du fer à béton ou des barres de fer de 4 à 5 cm sur 2 cm.



Fig. 54. Un fût métallique de 220

2. Découper le couvercle du fût en une seule pièce et le mettre de côté.



Chapitre 6

3. Marteler les bords pour les émousser.
4. Découper 3 ouvertures en demi-lune juste en-dessous de l'ouverture.
5. Retourner le fût de façon à ce que la partie ouverte soit au sol et le fond en haut.
6. Percer 4 trous sur les côtés du fût. Ces trous serviront à enfiler les deux barres métalliques au travers du fût de façon à ce qu'elles se croisent en X. Les barres soutiendront une plaque de métal où reposeront les déchets infectieux à brûler.

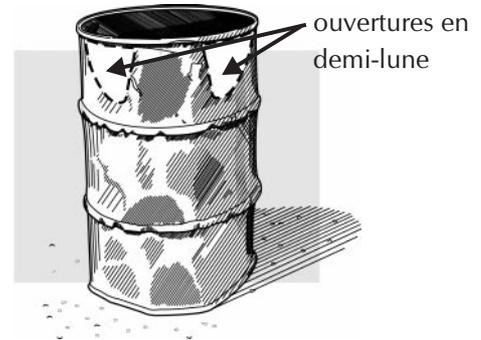


Fig. 55. Découper 3 ouvertures en demi-lune

Pour percer les trous : juste au-dessus des ouvertures en demi-lune (à peu près au tiers de la hauteur du fût), percer un trou de la taille du diamètre d'une barre de fer. En face de ce trou, en percer un deuxième de sorte que l'on puisse y faire passer une barre. Percer deux autres trous opposés, de façon à ce que la deuxième barre enfilée forme un X avec la première.

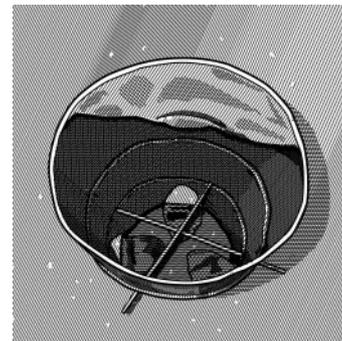


Fig. 56. Les barres enfilées forment un X

7. Se servir du couvercle découpé à l'étape 2 comme plaque. Il s'appuiera sur les barres et soutiendra les déchets à brûler. La plaque doit laisser passer l'air venant du fond du fût pour permettre d'atteindre des températures suffisamment élevées pour brûler complètement les déchets.

Pour faire la plaque : percer le couvercle de nombreux trous afin qu'il ressemble à un tamis. Puis, à l'étape 10, déposer le tamis sur les barres à l'intérieur du fût.

8. Percer une série de trous d'environ 0,5 cm de diamètre sur les côtés du fût et sous les barres enfilées pour augmenter le tirage du feu.

9. Découper et détacher la moitié du fond du fût (qui est maintenant le dessus de l'incinérateur), qui servira de couvercle. Attacher la moitié découpée à l'autre moitié en place par un fil de fer et y fixer une boucle de fil de fer qui servira de poignée au couvercle. Les déchets à brûler seront introduits dans l'incinérateur par cette ouverture.
10. Déposer la plaque préparée à l'étape 7 sur les barres à l'intérieur du fût. Remplacer l'incinérateur si, à cause des hautes températures, les côtés brûlent en laissant apparaître des trous importants.

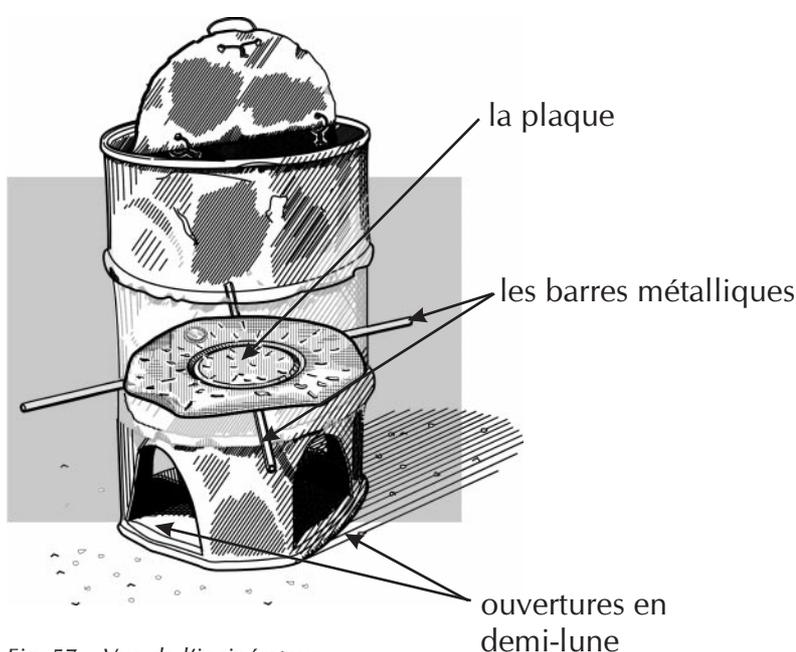


Fig. 57. Vue de l'incinérateur

Pour brûler les déchets dans l'incinérateur :

1. Mettre les déchets dans la partie supérieure du fût et les imbiber d'un litre de gazole.
2. Allumer le feu avec précaution.
3. Surveiller le feu et le remuer fréquemment à l'aide d'une barre de fer pour être sûr de tout brûler.
4. Quand le feu est éteint, jeter les cendres dans la fosse.



6.6 Utiliser une fosse pour brûler les déchets contaminés lors de FHV

S'il n'est pas possible d'avoir un incinérateur, creuser une fosse pour y brûler les déchets infectieux.

1. Placer la fosse loin des zones de passage du centre de soins.
2. Creuser une fosse de deux mètres de profondeur. Elle doit être suffisamment grande pour contenir tous les déchets contaminés y compris les liquides.

Pour brûler les déchets dans la fosse :

1. Jeter les déchets préalablement désinfectés dans la fosse, y compris les déchets liquides qui n'ont pas été jetés dans les toilettes ou latrines.
2. Verser du pétrole ou du gazole sur les ordures. Allumer le feu prudemment.
3. Surveiller la combustion pour être sûr que tout est bien détruit.
4. S'il reste des déchets quand le feu est éteint, répéter l'opération.
5. Recouvrir les cendres de terre quand tout a brûlé et que le feu est éteint.
6. Avant que la fosse ne soit pleine, la recouvrir de terre de façon à ce qu'aucun déchet brûlé ne soit visible ou trop près de la surface. La fosse devra être fermée après avoir été recouverte de 50 cm de terre.
7. Creuser une nouvelle fosse.

6.7 Prendre des mesures pour assurer la sécurité autour du site d'élimination des déchets

Maintenir une surveillance du site pour en limiter l'accès. Ceci est important car les enfants pourraient être attirés par le matériel jeté et pourraient chercher à le ramasser pour jouer avec. Les chiens, les chats et autres animaux pourraient en transporter en dehors des limites du centre de soins.

Tendre une corde autour du site d'élimination des déchets. Y poser des panneaux indiquant une zone dangereuse. Mettre un gardien pour empêcher l'accès aux personnes non autorisées.

Ne jamais laisser des déchets non brûlés dans l'incinérateur.



Chapitre 6
